

Perspectives

LETTRE AUX RESPONSABLES

Circulaire de l'Union Régionale Centre



Sommaire

15 juin 2016 n° 243

► Point fort p. 1

- Action revendicative

► Vie des instances p. 2 à

- Bureau Régional du 19/05/2016
 - Rassemblement interrégional Prud'hommes
 - Bilan enquête mixité et suite
 - Communication

► Activités p. 5 à 13

Développement

- Du 07 au 16/05 : Foire de Tours

Emploi FPC

- 25/04 : Réunion mandatés EFPC
- Avril-mai : Etats généraux en Région

Protection sociale

- 28/04 : Réunion mandatés CAF

Structuration/Intervention

- 23/04 : Congrès SEP
- 29/04 : Congrès Santé 36
- 10/05 : AG SGEN

► Annexe

- Intervention au CNC

Point **fort**

Actualité revendicative

RÉUNION DU 18 MAI 2016

■ Une soixantaine de militants étaient réunis à Saint Avertin le 18 mai dernier pour faire le point sur l'actualité revendicative avec Hervé Garnier, Secrétaire national. Malheureusement, en raison de la grève des cheminots celui-ci n'a pu être présent.

Cette réunion a néanmoins permis de faire un large tour d'horizon sur l'actualité et notamment sur la loi travail.

Si l'ensemble des participants critique l'attitude du gouvernement et notamment la version 1 du projet de loi ceux-ci sont unanimes à reconnaître les avancées contenues dans les versions ultérieures du projet, évolutions pour lesquelles la CFDT a beaucoup œuvré.

Nos militants relatent la situation tendue existant dans les entreprises à cause notamment des autres organisations syndicales, ils exposent également la méconnaissance du texte qui est proposé au débat et les contrevérités qui sont largement diffusées par FO et la CGT.

Malgré ces difficultés, nos militants sont unanimes pour dire que la CFDT fait le bon choix pour faire progresser les droits des salariés et demandeurs d'emploi et faire progresser le dialogue social en entreprise.

Lorsque nos militants vont au débat avec les salariés, ceux-ci comprennent d'ailleurs bien la position de la CFDT.

La synthèse de ce débat a servi de base pour construire l'intervention de la CFDT Région Centre lors du Comité National Confédéral de Mai.

Vous trouverez cette intervention en annexe à ce numéro de Perspectives.

Vie des Instances

19 mai 2016 : Bureau Régional

➔ PLAN DE MIXITÉ

Suite à la validation par le Bureau régional du 18 novembre 2015 du PAM (Plan d'Action Mixité) de la Région Centre, un questionnaire a été envoyé à tous les syndicats et UTR de la région pour réaliser un état des lieux de la mixité dans les syndicats. 66 questionnaires ont été envoyés, seuls 17 syndicats ont répondu soit 26%.

Les adhérentes représentent 49.44 % du total de nos adhérents, mais seulement 42.86 % des exécutifs de syndicats, 23.53 % des secrétaires de syndicats et 31.30 % des responsables de section.

Les questions du questionnaire :

1. Le syndicat mène-t-il des actions spécifiques pour la prise de responsabilités des femmes dans l'organisation? Si oui lesquelles ?

Mixité de l'organisation

7 syndicats n'ont pas d'actions spécifiques. Les autres syndicats sont sensibles à cette question.

Quelques actions spécifiques : alternance du poste de secrétaire et secrétaire adjoint à l'issue du mandat actuel, actions de repérages, préalablement aux congrès, jamais de réunion ou de formation lors des journées à temps partiel (le mercredi).

Dans d'autres cas, les remarques sont d'ordre plus général : pour les syndicats majoritairement féminin, la mixité proportionnelle est assez bien respectée.

Mais aussi, le manque cruel de militants et de militantes, et le manque de prise de responsabilité des hommes.

2. Existe-il dans les statuts du syndicat ou ses orientations de congrès des quotas pour la représentation des femmes ?

Aucun syndicat n'a de quota dans ses statuts. Les syndicats sont conscients des besoins de mixité de l'organisation mais ne s'imposent pas de règles.

La formation syndicale : 37 % des animateurs sont des animatrices. Les femmes sont présentes dans tous types de formations (générales et techniques). Elles représentent 53,4% des stagiaires en 2015.

Les décisions prises en Bureau régional : création d'un comité de pilotage (Cécile THIBERGE, Thierry HUMBERT, Nelly LAUBRAY, Isabelle PAC et Guy SIONNEAU) pour réaliser le diagnostic et organiser une journée régionale en mars 2017, préparer une base commune d'écriture : la place des femmes dans nos écrits, les photos...

Si vous n'avez pas répondu au questionnaire, il n'est pas trop tard ! Le diagnostic est en cours.

➔ RASSEMBLEMENT DES CONSEILLERS PRUD'HOMMES

La loi relative à la désignation des conseillers prud'hommes autorise le gouvernement à réformer par ordonnance la réglementation applicable en matière de renouvellement des conseillers prud'hommes.

AGENDA

■ Coordination revendicative

21/05 : marche des fiertés à Orléans
18/06 : marche des fiertés à Tours
25-26/06 : festival 3x8

■ Communication

12/05 : réunion responsable communication conf
23/05 : comité de rédaction InterVals

■ Développement

23/05 : COPIL forum des élus
01/06 : gouvernance réponses à la carte conf

■ Institutionnel

20-21/06 : plénière CESER

■ Emploi FPC

28-29/06 : séminaire mandatés EFPC Conf.

■ Handicap

20/06 : réunion URI/ handicap

■ Instances

24 au 26/05 : CNC
20/05 et 21/06 : CE
16-17/06 : Conseil national cadres
04/07 : Bureau régional à Nouan le Fuzelier

■ Logement

16/06 : réunion mandatés logement

■ Vie au travail

07-08/09 : journée santé au travail conf

L'ordonnance du 31 mars 2016 fixe le mode de désignation des conseillers prud'hommes en vue du renouvellement des conseils en 2017.

Le conseil de prud'hommes est chargé de trancher les litiges rencontrés entre salariés et employeurs dans le cadre d'un contrat de travail (salaire, durée du travail, harcèlement, sanctions...). Il s'agit d'une juridiction paritaire composée de juges non professionnels représentants des employeurs et des salariés pour exercer leurs fonctions.

L'URI Centre a été sollicitée par la Confédération pour l'organisation d'un rassemblement interrégional des conseillers prud'hommes.

Le Bureau régional a proposé les dates suivantes. Il aura lieu du 2 au 4 novembre 2016 au Domaine de Chalès à Nouan le Fuzelier.

Conseillers Prud'hommes: à noter dans vos agendas

Deux tables rondes seront organisées, le 1er jour après-midi et le 3ème jour (avec intervention du Secrétaire général de l'URI Centre, sur le renouvellement des conseillers, les TPE...).

Les intervenants de ces tables rondes ne sont pas encore connus aujourd'hui. Les contributions se feront autour de l'actualité et des changements dans la pratique des conseillers prud'hommes. Le 2ème jour auront lieu dix ateliers de réflexion.

Le Bureau a décidé de se rapprocher du centre pour l'organisation de la soirée festive avec un repas amélioré. Alors, mesdames et messieurs les conseillers, réservez ces dates.

➡ **COMMUNICATION : DES CHANGEMENTS !**

Un projet d'évolution de la communication, suite aux orientations a été présenté lors du Bureau régional en s'appuyant sur la ligne éditoriale.

L'analyse des différents supports tant sur le point technique que financier a permis d'avoir une vision globale et collective.

Effectivement, la communication CFDT Centre est élaborée collectivement par les membres du Bureau régional.

La CFDT Centre s'oriente sur le numérique par Perspectives en tant que communication interne en direction des responsables et exécutifs des syndicats, des Ud et des mandatés inter régionaux et départementaux et aux animateurs de formation sera envoyé par mail en PDF dans un premier temps tous les mois puis tous les 3 mois.

La liste de diffusion a été redéfinie et complétée par le Bureau régional.

L'objectif du Bureau régional est de centraliser le départ des différents supports afin de bien identifier les expéditeurs et les messages pour les lecteurs - destinataires.

Ainsi chaque responsable de chantier communiquera avec son réseau en passant par la boîte mail CFDT Centre. Le Bureau régional se dirige sur un support spontané et réactif «la newsletter».

Cet outil en direction de tout public, concerne une communication régionale urgente mais surtout réactive. Elle sera en complément de Perspectives et InterVals qui resteront des supports de dossiers de fond interne.

Le projet de la newsletter est en cours de réalisation et ce support en direction du tout public sera prêt techniquement à la rentrée. Sa mise en place technique est en lien avec la confédération.

Le site web comme la newsletter sont gérés techniquement, conjointement avec les services techniques de la confédération.

Pour compléter la liste des supports, la création d'une page Facebook Cfdt Centre a été actée.

Cet outil des réseaux sociaux est le plus utilisé par : 1 français sur 2 a un profil Facebook
Toutefois, la CFDT Centre souhaite conserver un journal papier de qualité et de référence : **InterVals**.
Ce support qui est le reflet de l'activité de la CFDT Centre est envoyé à 2 600 exemplaires.

■ **Protection sociale**

15/06 : conseil surveillance ARS

14/06 : réunion confédération responsables protection sociale

■ **Structuration/ Intervention**

27/05 : AG Ripault

31/05 : URCB Tours

02/06 : congrès URR

03/06 : congrès métaux 18

08/06 : AG Cfdt Loiret

10/06 : réunion UPRA

15-16/06 : MPC Santé 18

16/06 : congrès Santé 37

16/06 : congrès Métaux 41

17/06 : congrès SGA 28

Le projet de parution s'oriente pour 2017 sur une périodicité de 3 fois par an avec 16 pages.

Le BR a adopté d'augmenter la liste des cibles, ainsi il sera envoyé aux responsables et exécutifs des syndicats, des UD, aux élus d'entreprises et d'administrations, aux animateurs de formation ainsi qu'aux stagiaires ayant participé aux formations identitaires comme la «bienvenue».

Tout en gardant l'esprit d'avoir un outil de mémoire, les supports des différents medias évolueront.

Effectivement les mutations vont très vite et la transformation numérique est à prendre en charge dès maintenant tout en restant vigilant.

Plus généralement la transformation numérique est la diffusion massive

de nouveaux outils de travail et de communication, ce qui implique des modifications des conditions d'exercice de tous les métiers, de l'environnement du travail, le bouleversement de l'organisation traditionnelle du travail, de la transformation du mode managérial et de nouvelles formes de travail et de communication.

Afin d'assurer une certaine efficacité, tous les fichiers doivent être centralisés et mis à jour et pour cela, toute structure doit à chaque changement ou modification, informer l'Uri Centre.

De plus, une formation « écrire pour être lu » des membres du Bureau sera organisée à la rentrée 2016 pour rester dans l'esprit d'une communication construite collectivement.

A

Activités

DÉVELOPPEMENT

■ Du 07 au 16 mai 2016 : Foire de Tours

Dans le cadre de la campagne TPE 2016, nous avons mené une action de proximité et de visibilité : La foire de Tours du 7 au 16 mai 2016.

De nombreux militants de tous secteurs se sont relayés sur le stand, ce fut une vraie action interprofessionnelle.

Action de proximité

A cette occasion, une tombola en ligne nous a permis de récupérer plus de 100 adresses mail que nous allons transmettre à la Confédération pour qu'ils soient abonnés à la newsletter confédérale.

Cela fait maintenant 9 ans que nous sommes présents sur la foire, des contacts sont pris et des distributions de livret TPE, d'un stylo, d'un bulletin d'adhésion et du flyer « se syndiquer pourquoi faire ? » le tout emballé dans notre sac orange TPE.

Les ballons CFDT ont envahis la foire pendant les 10 jours Les passants n'ont vu que du orange.

EMPLOI FPC

■ 25 avril 2016 : Réunion des mandats EFPC

Les mandats Emploi, Formation Professionnelle et Compétences se sont réunis à Orléans.

Ce fut l'occasion de revenir sur le plan « 1 million » (plan de formations supplémentaires pour les demandeurs d'emploi), après la signature du dit plan de notre représentant au Comité Paritaire Régional de l'Emploi et de la Formation, COPAREF, Eric FRAIPONT en sa qualité de vice-président de ce comité.

Le paritarisme et le quadripartisme en marche en Région

Pour la Région ce plan apportera un supplément de financement pour la formation des demandeurs d'emploi d'une enveloppe de 7,7 Millions d'Euro, venant du FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels).

Il a été également évoqué le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) et son planning d'élaboration qui se fera en lien avec le Conseil Régional Centre-Val de Loire et la préfecture de Région.

Les militants EFPC ont un rendez-vous confédéral les 28 et 29 juin lors d'un séminaire organisé à la confédération.

Les membres du COPAREF, quant à eux répondront à une invitation du COPANEF (Comité Paritaire National de l'Emploi et de la Formation) le 30 mai.

■ Les Etats généraux de l'économie

Dans la période de fin avril à mi-mai, le Conseil Régional Centre-Val de Loire a organisé des rencontres thématiques intitulées « états généraux de l'économie ».

Ces manifestations, au nombre de six, se sont déclinées sur l'ensemble du territoire. Ainsi ont pu être abordés les sujets de l'industrie, de l'artisanat et du bâtiment, de l'économie solidaire, du tourisme, de l'agriculture et de l'économie numérique. Des militants de la CFDT ont participé activement à ces travaux.

Une CFDT participative

Maintenant la Région met en place des rencontres par bassin d'emploi, nommées les cordées du territoire au nombre de 23 au total, pour recueillir

de façon locale les besoins des territoires, tant en matière d'emplois que de formations.

Là encore, les militants CFDT de la Région apportent le point de vue de notre organisation, pour les salariés et les demandeurs d'emploi de la Région.

Ces travaux permettront à la Région de construire le CPRDFOP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelle) et le SRDEII (Schéma Régional de Développement Economique de l'Innovation et d'Internationalisation), tout ceci dans le cadre des instances quadripartites, où la CFDT tient toute sa place.

PROTECTION SOCIALE

28 avril 2016 : Réunion des mandats CAF

Le 28 avril, les mandats dans les conseils d'administration des CAF se sont réunis. Trois départements étaient présents (le Cher, l'Eure-et-Loir et le Loiret).

Lors du tour de la situation des CAF de la Région, plusieurs points ont été abordés :

- les difficultés des budgets des caisses suite au non report des excédents 2015,
- la montée en charge des bénéficiaires de la prime d'activité,
- une fréquentation accrue aux accueils, avec parfois le recours aux heures supplémentaires pour les salariés des CAF,
- une augmentation des bénéficiaires du RSA, dans le Loiret + 6 % fin 2015 et + 37 % entre 2010 et 2015.

Forte montée en charge de la prime d'activité

Concernant le nombre de bénéficiaires de la prime d'activité, les objectifs de fin 2016 sont atteints depuis fin février.

Les caisses sont confrontées à un gros travail d'information des bénéficiaires potentiels. Ils viennent pour la moitié du RSA, un quart de la prime pour l'emploi et un quart de nouveaux allocataires, dont 13 % de moins de 25 ans. Les femmes représentent 61 %.

Les mandats ont ensuite abordé les relations entre les CAF et les Conseils départementaux (relations tendues sur le financement du RSA, baisse des financements aux associations,...) et la mise en place du schéma départemental de services aux familles, déjà engagé dans le département du Cher.

La prochaine réunion des mandats se déroulera le 15 décembre 2016.

STRUCTURATION/INTERVENTION

23 avril 2016 : Congrès du Syndicat de l'enseignement privé

Le samedi 23 avril a eu lieu le Congrès du Syndicat de l'Enseignement Privé de la Région Centre. Une cinquantaine de militants étaient présents. La Fédération était également représentée ainsi que le SGEN Orléans Tours en la personne de son secrétaire Michel de PEYRET, Gilles LORY représentait l'Union Régionale.

Une nouvelle équipe pour le syndicat en septembre

Au cours de ce congrès, les statuts du syndicat ont été modifiés afin de les adapter à la réalité d'aujourd'hui et les mettre en conformité. Les modifications statutaires ont été adoptées à l'unanimité.

Le débat sur le rapport d'activité a per-

mis de revenir sur les points forts des 4 années passées et notamment sur la remise en cause du régime additionnel de retraite pour lequel la CFDT avait plaidé et qui permettait de résorber l'écart de situation entre enseignant du public et du privé. Les résultats électoraux de la période ont également été largement évoqués.

Le rapport d'activité a été adopté à 88,63 %. Le rapport financier a été adopté à 95,74 % et le rapport d'orientation à 100 %.

Le rapport d'orientation fixe comme priorités l'accompagnement de l'adhérent tout au long de sa carrière, le respect des conditions de travail, le renforcement de la proximité avec les adhérents, le renforcement des

liens avec les représentants de l'Etat, l'organisation du syndicat pour le fonctionnement dans le 1er degré et l'accompagnement des personnels de droit privé.

Un nouveau bureau a été élu à l'unanimité.

C'est au sein de celui-ci que seront choisi en septembre les remplaçants de Rémi MAILLET (Secrétaire du Syndicat) et Jean-Paul BERGER (trésorier) qui font valoir leur droit à la retraite.

■ 29 avril 2016 : Congrès du Syndicat Santé Sociaux de l'Indre

Le vendredi 29 avril s'est tenu à Châteauroux le congrès du syndicat santé sociaux 36. Une soixantaine de militants du syndicat étaient présents, la Fédération était représentée ainsi que l'Union Régionale, en la présence de Gilles LORY.

Un syndicat à l'offensive pour les salariés

Ce Congrès a examiné des modifications statutaires pour préciser l'action du syndicat, ces modifications ont été adoptées à l'unanimité de même que le rapport d'activité qui a été l'occasion de revenir sur l'action du syndicat pendant les 4 années passées notamment autour des questions de conditions de travail, de développement, de politique sanitaire et sociale.

L'engagement du syndicat pour les élections fonctions publiques de 2014 a également été souligné.

Le rapport financier et le rapport d'orientation ont été adoptés à l'unanimité.

Les orientations se déclinent en 8 priorités :

1. L'engagement du syndicat pour une politique de santé dans l'Indre
2. Le développement de la CFDT
3. La formation syndicale
4. La communication
5. Le juridique
6. La représentativité
7. La santé au travail
8. L'engagement du syndicat dans l'interprofessionnel

Périodique de l'Union Régionale Centre CFDT
10, Rue Théophile Naudy
45000 Orléans
Tél. 02.38.22.38.60
E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr

Journal mensuel
Abonnement annuel : 24 €
Autorisation 5/77
CPPAP 0318 S 06418

Directrice de publication : Cathy LAFOSSE
Mise en page : Maria SANCHO

Imprimé au SCS CFDT Orléans

■ 10 mai 2016 : Assemblée Générale du SGEN Orléans-Tours

Le 10 mai 2016, le Syndicat Général de l'Education Nationale CFDT s'est réuni en Assemblée Générale pour échanger et débattre sur plusieurs sujets.

SGEN CFDT : la CFDT dans l'Education

Tout d'abord, l'approbation des comptes 2015 du syndicat, présentée par Barkaroum REAILLI, la trésorière, qui a été validée à l'unanimité.

Puis un débat a été ensuite proposé avec l'interpro. Cela a été l'occasion, pour Didier NEVOUX, référent fonction publique de l'URI Centre, d'échanger sur l'actualité revendicative du moment : la valeur du point d'indice, la pétition « nous sommes une richesse » et bien entendu la loi travail.

Cathy LAFOSSE de l'UD 45, quant à elle, a apporté des précisions sur Réponse à la Carte, le rassemblement des Cadres et la campagne TPE dans le Loiret. Didier NEVOUX en a profité pour remercier le SGEN pour son investissement dans les différentes structures CFDT interpro.

L'après-midi a été consacrée à la préparation du Congrès de la fédération du SGEN. Des échanges et débats se sont tenus autour des différents amendements et entre autre celui proposé par le SGEN Orléans-Tours

Et l'AG ne pouvait se terminer sans évidemment évoquer le 3X8 Festival et la tenue d'un stand par le SGEN.

Intervention URI Centre : Actualité Revendicative

CNC des 24-25-26 mai 2016

Gilles LORY

Lors de nos précédents CNC nous avons, les uns et les autres, dressé l'état des lieux des maux qui frappent la société française. Montée des corporatismes, du chacun pour soi, crise de confiance envers le politique et les corps constitués, montée de la radicalité et de la violence sur fond de désespérance et de peur du déclassement social.

Cette situation ne pouvait qu'être renforcée par la façon calamiteuse dont le gouvernement a présenté sa loi travail. En intégrant à sa première version du projet des éléments provocateurs qui n'avaient fait l'objet d'aucune concertation et qui ne correspondaient en rien à la démarche entreprise par la loi Rebsamen, et à l'esprit des rapports Combrexelle et Badinter, le gouvernement a inutilement semé le trouble sur les objectifs de cette loi. Cette première version de la loi a pu donner l'impression que le gouvernement voulait remettre en cause les droits des salariés, et c'était d'ailleurs la réalité pour nombre de ses dispositions. Depuis, la loi a notablement évolué, dans le bon sens, et c'est bien grâce à l'action de la CFDT et j'oserais même dire quasiment que grâce à l'action de la CFDT. Pourtant, dans l'opinion publique, c'est encore l'idée d'un texte qui s'attaque aux droits existants qui prédomine et pas celui d'un texte qui favorise la sécurisation des parcours professionnels et le dialogue social.

Soyons lucide : bien peu parmi la population et parmi les salariés connaissent le contenu de cette loi et de ses évolutions entre les différentes versions, plus grave, il semble aussi que les journalistes et même les parlementaires ont un certain nombre de lacunes ! Dans ce contexte on nous assène au journal de 20H des soi-disant témoignages de salariés qui vont perdre 500 € par mois, être obligés de travailler 12H par jour, j'arrête là la liste car vous avez dû entendre les mêmes énormités que moi sans que cela ne suscite aucune remarque, aucun commentaire... Il faut avouer également que le gouvernement lui-même, et les parlementaires qui le soutiennent encore se font particulièrement discrets pour soutenir cette loi.

Dans ce contexte, c'est encore une fois à la CFDT que revient la charge d'expliquer, d'argumenter et ce n'est pas toujours très simple dans les entreprises et les administrations devant ce déferlement de contre vérités et d'agressivité qui se concentre sur la CFDT seule.

Tous nos militants reconnaissent la qualité des documents réalisés par la confédération et apprécient la forte présence dans les médias de Laurent et des Secrétaires Nationaux. Passé un temps de désarroi face à la première version du projet, nos militants lorsqu'ils s'approprient les argumentaires réalisés par la confédération, participent aux débats que nous organisons, partagent largement les objectifs de la CFDT et sont en capacité de défendre devant les salariés nos positions et propositions. Nous pouvons cependant regretter que face aux enjeux de la période ils ne soient pas plus nombreux à venir s'informer et débattre.

Ainsi, si nos militants en région Centre-Val de Loire sont largement interpellés, questionnés, chahutés voire agressés ils tiennent bon, les démissions pour cause de positionnement sur la loi travail ne sont qu'anecdotiques et nous continuons d'enregistrer des adhésions ; notre solde d'adhésion étant positif depuis la sortie de la loi travail.

La plus grande crainte de nos militants serait que le gouvernement décide de retirer le texte. Nous n'osons même pas envisager ce scénario, pourtant ce gouvernement nous a déjà habitués à d'autres renoncements.

La période est difficile pour nos militants donc ; mais celle à venir engagera encore plus notre responsabilité et est aussi source de nouvelles opportunités.

De nouvelles responsabilités car il nous faudra nous donner les moyens de former et d'accompagner efficacement les militants d'entreprises à cette nouvelle donne du dialogue social. Il faudra sans doute aussi raffermir les liens entre sections syndicales et syndicats et entre structures CFDT : « repolitiser » en quelque sorte, et dans le bon sens du terme les accords d'entreprise. Il peut être nécessaire également de mettre en place des services nouveaux pour nos militants d'entreprise : expertise pour la sécurisation juridique des accords, bibliothèque des accords conclus... mais c'est sans doute un accompagnement individualisé qui est le plus attendu par nos militants.

De nouvelles opportunités aussi : nous nous sommes battus pour obtenir le recours au mandatement. Les sollicitations viendront, à n'en pas douter, en majorité vers la CFDT. Il s'agit là d'une charge supplémentaire mais aussi d'une formidable opportunité de développement dans des entreprises dépourvues de représentation syndicale. Nous devons nous mettre en capacité de prouver que le mandatement ça peut fonctionner, à défaut nous verrons rapidement le retour de la décision unilatérale de l'employeur ou du gré à gré.

Nous sommes donc condamnés à réussir : réussir la mise en œuvre de la loi travail et de notre conception du dialogue social, réussir à insuffler du dialogue social dans les entreprises où nous ne sommes pas aujourd'hui, réussir en démontrant par l'exemple et par les acquis nouveaux des salariés que la CFDT a eu raison de s'engager en faveur d'une réforme. Ce n'est pas en baissant la tête que nous démontrerons le bien-fondé de nos positions.

L'autre point marquant de ce conflit sur la loi travail, c'est la banalisation de la violence. Violence verbale vers les militants CFDT, vers les locaux de la confédération et dans les régions, saccage des locaux de l'UNEF à Tours mais surtout violence qui entoure les manifestations contre la loi travail. Loin de moi l'idée d'assimiler les casseurs avec les manifestants contre la loi travail. De tels actes ont certes toujours existé, mais ils sont aujourd'hui encore plus violents, plus organisés et sont regardés avec une complaisance troublante voire coupable. Il y a bien sûr l'affiche de la CGT au relent détestable, mais aussi FO qui par la voix de son Secrétaire général considère que pour qu'il n'y ait pas de casseurs, il faut retirer la loi travail. Pas plus que les violences policières, les violences des casseurs ne doivent être cautionnées ou légitimées.

Ce contexte de violence, les mauvais débats qui entourent cette loi travail entre inconstance du gouvernement et incapacité pour des organisations à envisager un autre avenir, les blocages dans les transports et maintenant dans les raffineries risquent encore de conforter la tentation du vote FN. Alors que le gouvernement vient d'annoncer un nouveau plan d'économie dans la fonction publique avec des suppressions d'emploi, le FN tente de séduire les agents du public, amplifiant des phénomènes que nous avons déjà rencontrés lors des élections professionnelles de 2014. Si nous ne voulons pas vivre en mai prochain des nuits aussi angoissantes que celles que viennent de vivre les Autrichiens, c'est à chacun qu'il appartient de prendre ses responsabilités.

Pour finir sur une note positive je voulais vous signaler que le 3x8, l'évènement pour les jeunes (mais pas seulement) que nous organisons le 24 et 25 juin à la Pagode d'Amboise se tiendra à guichet fermé, nous avons en effet dépassé l'objectif que nous nous étions fixé de 250 participants dont plus de la moitié sont –pour quelques temps encore- des non adhérents. Nous en tirons un signe de bonne santé pour notre organisation, de la volonté à débattre et de la bonne image qu'a notre organisation auprès des jeunes, malgré ce que certains esprits chagrins veulent faire croire.